



Bilan du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020

Service de l'environnement

Comité plénier - public

23 février 2021



Objectif de présentation

- Présenter les résultats du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020



Plan de la présentation



- Historique, orientation et objectifs du PGMR 2016-2020
- Plan d'action 2016-2020 et cadre financier
- Bilan 2016-2020
- Gestion des situations exceptionnelles
- Conclusion et résultats



PGMR 2016-2020

Historique – Adoption du PGMR

- **30 août 2016**

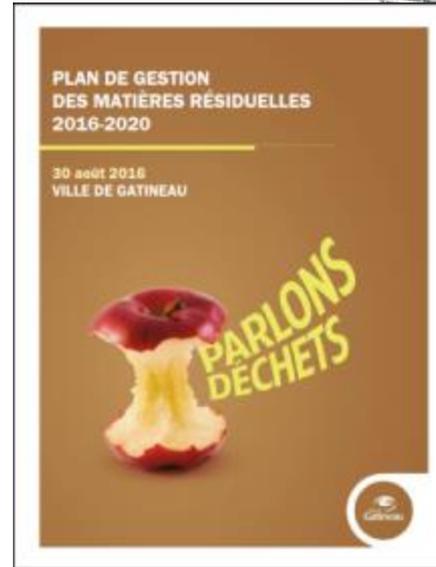
Adoption, par le conseil municipal, du Règlement numéro 794-2016 édictant le plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 applicable sur le territoire de la ville de Gatineau

- **12 janvier 2017**

Entrée en vigueur du PGMR 2016-2020

- **2020**

4^e année complète + dernière année de mise en œuvre



PGMR 2016-2020

Vision, orientations et objectifs (extrait)

Orientations et objectifs

La Ville de Gatineau, par l'élaboration du PGMR 2016-2020, s'engage à :

1) Contribuer concrètement à l'atteinte des objectifs du plan d'action de la Politique québécoise de GMR

Objectifs

D'ici 2020, sur le territoire de la ville de Gatineau :

- 1) **70 % des matières recyclables produites seront récupérées**
 - a. **100 % du papier et carton résiduels seront récupérés**
- 2) **100 % des matières compostables et des biosolides seront détournés de l'élimination**
 - a. **100 % du bois d'œuvre sera récupéré**
- 3) **70 % des résidus de CRD seront triés en vue d'être valorisés**
- 4) **80 % des agrégats seront recyclés**
- 5) **Les déchets éliminés auront donc diminué, par rapport à 2013, de :**
 - a. **45 % au secteur résidentiel**
 - b. **50 % au secteur ICI**
 - c. **55 % au secteur CRD (excluant les agrégats)**



*Abréviations :

- GMR – Gestion des matières résiduelles
- CRD – Construction, rénovation, démolition
- ICI – Industrie, commerce, institutions

PGMR 2016-2020

Vision, orientations et objectifs (extrait)

2) Responsabiliser tous les citoyens face au tri des matières résiduelles

Objectifs

- 1) Favoriser un résultat positif de gérer les matières résiduelles de façon responsable suite à l'analyse coût/bénéfice faite par tous les citoyens, par la mise en place d'incitatifs tarifaires, techniques et informationnels
- 2) Informer, sensibiliser et former les citoyens et employés municipaux

- Informer, sensibiliser et éduquer tous les générateurs de matières :
 - Secteur résidentiel
 - Secteur des Industries, commerces et institutions
 - Organisationnel – Ville de Gatineau



PGMR 2016-2020

Vision, orientations et objectifs (extrait)

3) Faciliter la participation de tous les citoyens à des programmes et services de GMR permettant de gérer les matières résiduelles selon la hiérarchie des 3RV-E

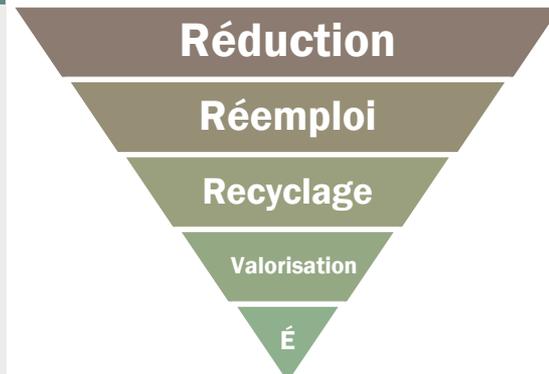
Objectifs

1) *Réactualiser (optimiser) les programmes et services de GMR responsable et l'accessibilité à ces programmes dans tous les secteurs :*

- a. *Résidentiel*
- b. *Industries, commerces et institutions (dont les établissements scolaires)*
- c. *Opérations et bâtiments municipaux*

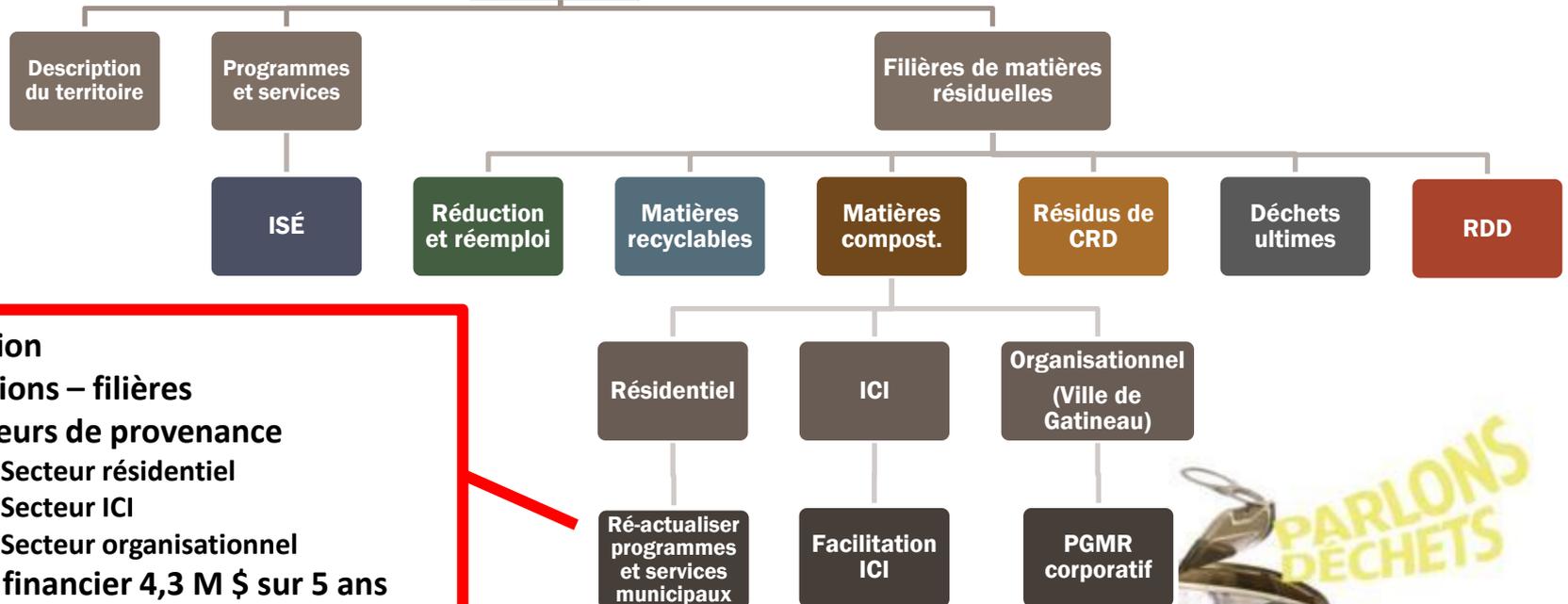
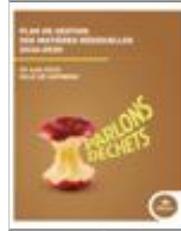
Et pour les grandes filières de matières résiduelles :

- a. *Matières recyclables*
- b. *Matières compostables*
- c. *Biosolides*
- d. *Résidus de CRD*
- e. *RDD*



PGMR 2016-2020

Plan d'action



Plan d'action

- 29 actions – filières
- 3 secteurs de provenance
 - Secteur résidentiel
 - Secteur ICI
 - Secteur organisationnel
- Cadre financier 4,3 M \$ sur 5 ans



PGMR 2016-2020

Cadre financier

		Actions		2016		2017		2018		2019		2020			
PRÉVU	RESSOURCES NÉCESSAIRES	Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	TOTAL 2016-2020			
		RH		RH		RH		RH		RH					
RH	SALAIRES ADDITIONNELS	4	295 300 \$	4,5	501 000 \$	5	464 100 \$	4	405 100 \$	3	308 400 \$	1 973 900 \$			
COÛTS PRÉVUS	COÛTS DES ACTIONS PROPOSÉES	635 300 \$		967 500 \$		608 700 \$		381 200 \$		(288 500 \$)		2 304 200 \$			
	TOTAL DES COÛTS NETS	930 600 \$		1 468 500 \$		1 072 800 \$		786 300 \$		19 900 \$		4 278 100 \$			

Actions 1 à 3. Information, sensibilisation, éducation

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Action 1., 2. et 3.

2016

2017

2018

2019

2020

Information, sensibilisation, éducation (ISÉ)

Campagnes d'ISÉ municipales personnalisées, visant la réduction, le réemploi, la consommation responsable et l'économie circulaire, déployées en partenariat avec les organismes du milieu



Campagne DTRITUS

- **Patrouille environnementale / OBNL**
 - Sensibilisation durant l'été et automne
 - Accompagnement des multiplex
 - Kiosques dans les événements
- **Publications et diffusion (+130 000 unités)**
 - Changements des services de collecte
 - Application mobile DTRITUS
 - Campagne *RÉDUIRE À 120 LITRES, C'EST POSSIBLE!*



Actions 1 à 3. Information, sensibilisation, éducation

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Application mobile DTRITUS ([ReCollect](#))

- Plus de 31 000 téléchargements mobiles
- Rappels de collectes
 - 25 500 adresses avec des rappels
 - Alertes et campagnes bilingues
- Calendriers de collecte
 - 1,6 million de consultations en 2020
- Moteur de recherche
 - 2 100 items recensés
 - 708 000 consultations

Site web Pages [Ordures, recyclage, compostage...](#)

- Site web bilingue
- Près de 1 million de visites en 2019



Actions 4. et 5. Réduction

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Actions 4. et 5.

2016

2017

2018

2019

2020

Réduction

Soutenir et encourager la prévention de la production de matières résiduelles

Ventes-débarras

- Page web, publicité, promotion Fête des voisins
- Cartes (géolocalisation) des ventes-débarras

Zéro-déchets : Promotion Trousses « zéro déchets »

Bibliothèque d'outils et ateliers numériques (projet-pilote suspendu)

- Partenariat avec la Bibliothèque de Gatineau
- Étude de marché, sondage

Récupération de la styromousse en écocentre (2020) (projet-pilote)

- Récupération de plus de 2 tonnes en 2 mois = près de 2 000 visites!

Accessibilité à l'eau municipale non-embouteillée

- Fourniture de 2 stations de distribution d'eau potable disponibles



Actions 6 à 8. Réemploi

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Action 6.

2016

2017

2018

2019

2020

Réemploi

Soutenir et encourager l'économie circulaire et de seconde main

Gestion des encombrants en vue du réemploi

Modification au [Règlement 839-2018 sur la GMR](#) :

- **Matières exclues de la collecte des ordures ménagères :**
 - Matières recyclables
 - Matières compostables
 - Encombrants et résidus de construction

Collecte d'encombrants-réemploi à domicile, sur demande, d'encombrants réutilisables ou recyclables par des OBNL

Collectes spéciales à la rue = 8 x/année :

- Encombrants-déchets
- Résidus de construction

Apport volontaire (selon la tarification en vigueur) :

- D'encombrants-déchets au centre de transbordement



Encombrants-déchets	Résidus de construction	Encombrants-réemploi
		
8 x/an	8 x/an	Sur appel

Actions 6 à 8. Réemploi

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Action 7.

2016

2017

2018

2019

2020

Réemploi (suite)

Soutenir et encourager l'économie circulaire et de seconde main

Règlementation des boîtes de dons et d'entraide

2018 – Consultations des organismes :

- + 140 boîtes sur le territoire,
- 60 emplacements gérés par exploitant non admissible (privé)
- **20 exploitants différents**

2019 – Amendements au Règlement 839-2018 sur la GMR :

- « *Nul ne peut implanter et exploiter une Boîte de dons à moins d'avoir préalablement demandé et obtenu un permis d'exploitation valide de la Ville, et ce pour chaque emplacement pour lequel l'OBNL fait une demande.* »
- Seuls sont autorisés les OBNL du territoire de la Ville de Gatineau
- **Coût du permis : 60,00 \$/emplacement** (Règlement tarification 2019)

Boîte de dons autorisée
Permis numéro: 2019-002
Ville de Gatineau



Actions 6 à 8. Réemploi

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Action 7.

2016

2017

2018

2019

2020

Réemploi (suite)

Soutenir et encourager l'économie circulaire et de seconde main

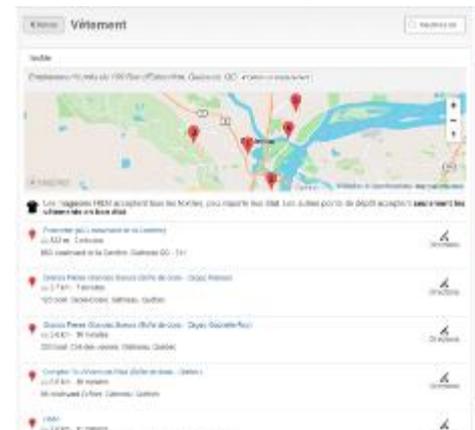
Règlementation des [boîtes de dons](#) et d'entraide (suite)

2019-2020 – Permis d'exploitation

- 75 demandes de permis reçues 2019-2020
- 9 permis d'exploitation octroyés (dont 2 aux écocentres)

Portail du réemploi et des [boîtes de dons](#)

- Répertoire des points de dépôt sur le territoire de la ville de Gatineau
- Ajoutés au site Web www.gatineau.ca
- À l'application DTRITUS (géolocalisé)



Actions 6 à 8. Réemploi

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Action 7.

2016

2017

2018

2019

2020

Réemploi (suite)

Soutenir et encourager l'économie circulaire et de seconde main

Subventions à des organismes de réemploi :

- 2017 – Gestion des encombrants et boîtes de dons :
 - 25 000 \$ à 3R Québec inc.: *Projet-pilote d'accompagnement des organismes d'entraide à une meilleure gestion de leurs matières résiduelles*
- 2018 – Boîtes RECUP-Tout :
 - 20 000 \$ à 3R Québec inc. : *Étude de faisabilité d'implanter un programme de récupération et de réemploi de certaines matières résiduelles dans les établissements scolaires de la ville de Gatineau*
- 2019 – Réduire le gaspillage alimentaire, 2 x 25 000 \$ à :
 - 3R-Québec inc. : *Projet pilote d'accompagnement des épiciers et organismes d'entraide dans la récupération et distribution des surplus alimentaires*
 - La Table de concertation sur la faim et le développement social en Outaouais : *Projet pilote Quartiers anti-gaspi - Escouade anti-gaspillage alimentaire*



Action 9. Matières recyclables

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Action 9.

2016

2017

2018

2019

2020

Matières recyclables

Réactualiser les programmes et optimiser la collecte des matières recyclables

Optimisation de la desserte (contenants, application réglementaire) de toutes unités desservies :

Multilogements desservis à la rue et à la cour :

- Livraison de plus de 4 000 bacs bleus
- Livraison de plus de 175 conteneurs de recyclage

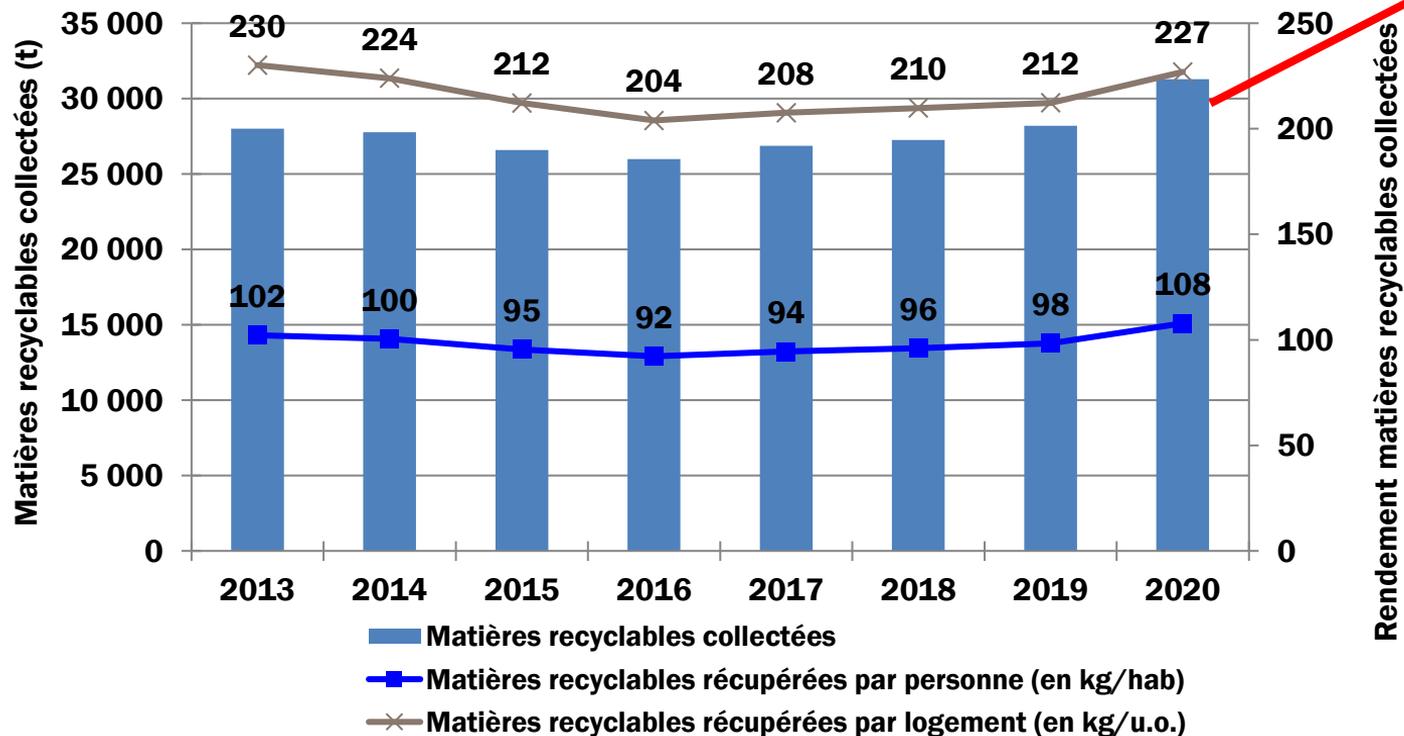


Action 9. Matières recyclables

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel



Performance matières recyclables (collecte sélective)



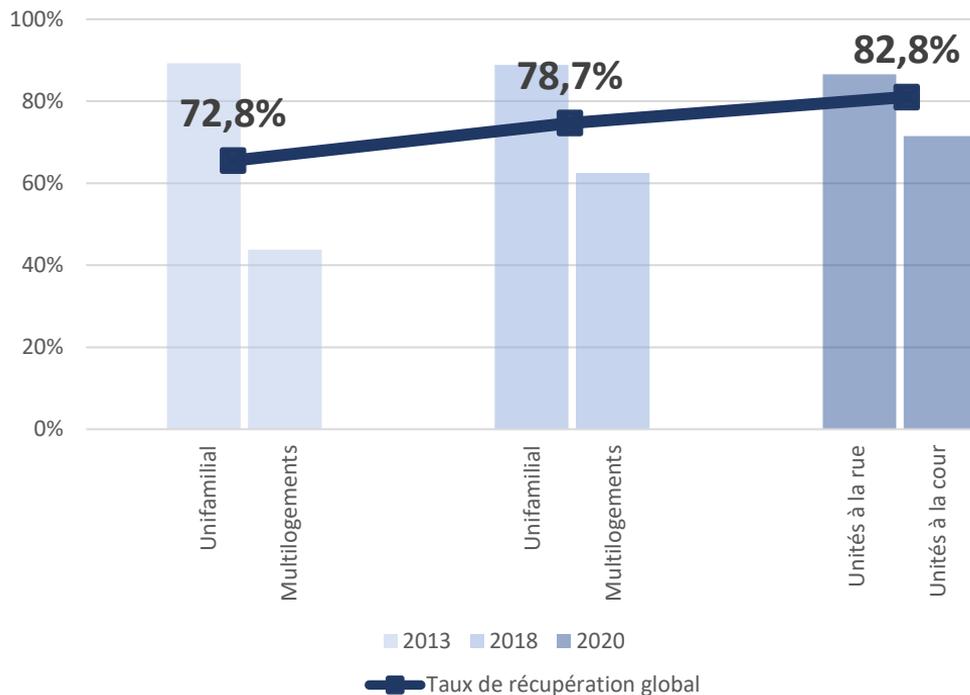
★ + 11 % par rapport 2019 (pandémie)

★ + 12 % par rapport à 2013 (PGMR)

Action 9. Matières recyclables

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Taux de récupération des matières recyclables résidentielles



Objectif du PGMR 2016-2020

Recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels

RÉSULTATS

- Variation de **+14%** du taux de récupération des MR de 2013 à 2020
- ★ = **83 %** des matières recyclables générées sont récupérées en 2020
- **Objectif atteint depuis 2013 dans le secteur unifamilial, et 2020 dans les multilogements**

Action 13. Matières compostables

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Action 13

2016

2017

2018

2019

2020

Matières compostables

Réactualiser les programmes et optimiser la collecte des matières compostables

Optimisation de la desserte (contenants, application réglementaire) de toutes unités desservies :

- Sacs de plastique (et autres contenants) certifiés compostables acceptés dans la collecte des matières compostables (2017)
- **Nouveau règlement GMR : Règlement numéro 839-2018**
 - Interdiction de matières compostables dans les ordures ménagères
 - Obligation aux propriétaires de fournir les contenants (bacs bruns) à tous leurs occupants



Action 13. Matières compostables

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Action 13

2016

2017

2018

2019

2020

Matériaux compostables

Réactualiser les programmes et optimiser la collecte des matières compostables

Optimisation de la GMR dans les multiplex (desservis à la cour avec conteneurs d'ordures ménagères) 2018-2020 :

- **Accompagnement personnalisé des multiplex avec une collecte à la cour (seulement 5 % desservis en 2017) :**
 - **Déploiement de la collecte des matières compostables (bacs bruns) + accompagnement**
 - Plus de 1 000 requêtes d'accompagnement
 - Près de 1 500 bacs bruns livrés dans 900 emplacements/1 500



Action 13. Matières compostables

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Action 13

2016

2017

2018

2019

2020

Matières compostables

Réactualiser les programmes et optimiser la collecte des matières compostables

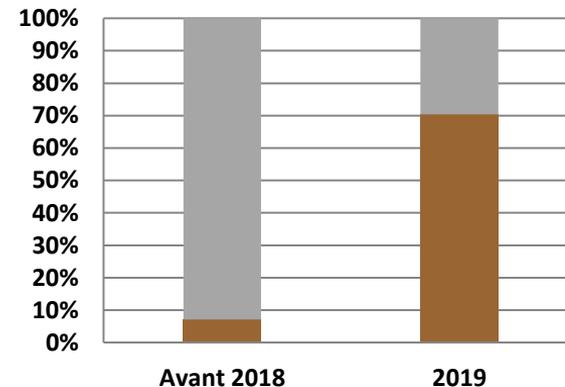
Optimisation de la GMR dans les multiplex (desservis à la cour avec conteneurs d'ordures ménagères) 2018-2020 (suite):

Résultats 2018-2020

- Participation conforme aux attentes = environ 5 litres/unité/semaine (minimum règlement)
- Très peu de contamination dans les bacs bruns
- Près de 25 000/35 000 unités d'occupation desservies par de bacs bruns = **70 % des unités multiplex à la cour (+ 80 % des multi desservis à la rue)**



Proportion des multiplex desservis par des bacs bruns



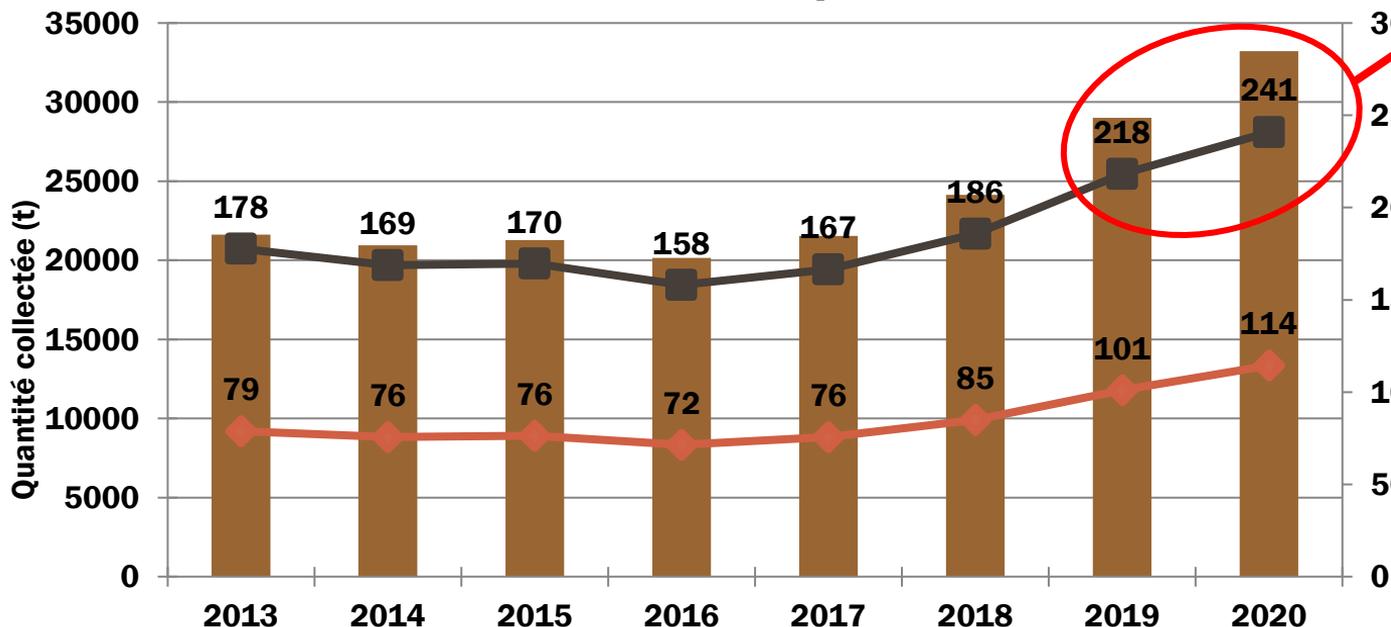
■ NBR unités totale ■ NBR unités desservi

Action 13. Matières compostables

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel



Performance matières compostables



- Matières compostables collectées
- ◆ Matières compostables récupérées par habitant (en kg/hab)
- Matières compostables récupérées par logement (en kg/u.o.)

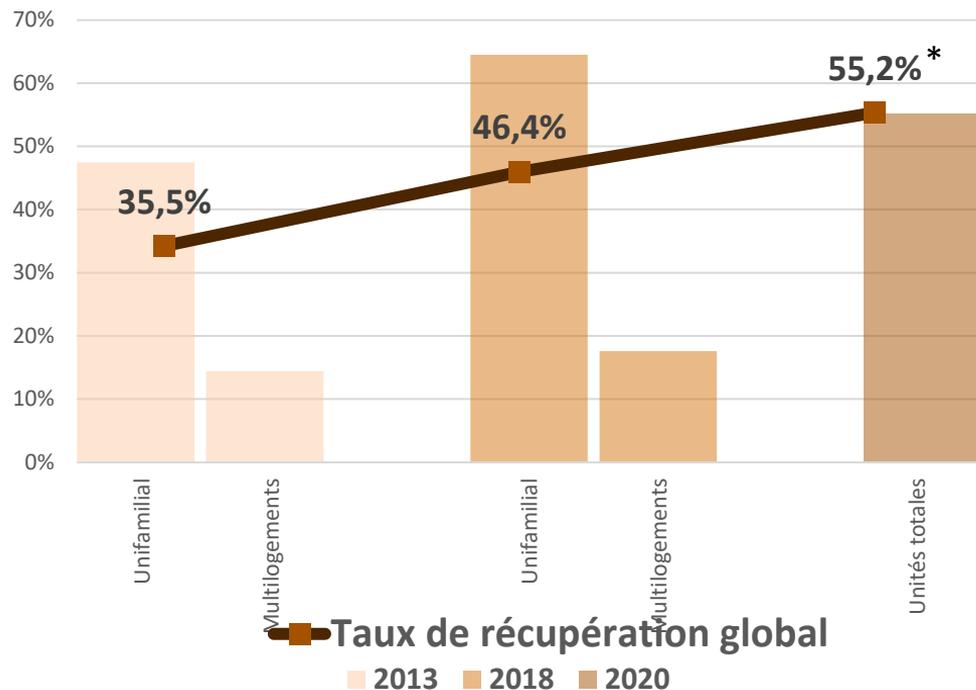
- ★ + 15 % par rapport 2019 (+ 4 000 tonnes)
- ★ + 50 % tonnes collectées par rapport à 2013
- ★ + 35 % matières dans bacs bruns/unité par rapport à 2013

Action 13. Matières compostables

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel



Taux de récupération des matières compostables résidentielles



OBJECTIFS PGMR 2016-202

- Recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle
 - ... En vue du bannissement (récupération de 100 % en 2020)

RÉSULTATS

- Variation de +56 % du taux de récupération des matières, de 2013 à 2020
★ = 55 % des matières compostables générées sont récupérées en 2020
- Objectif atteint depuis 2018 pour le secteur résidentiel

* Méthodologie en 2020 : caractérisation par camion à destination

Action 15. Biosolides

Bilan 2016-2020, secteur organisationnel

Action 15

2016

2017

2018

2019

2020

Matières compostables (suite)

Réactualiser les programmes et optimiser la collecte des matières compostables

100 % des biosolides valorisés en provenance de la Ville de Gatineau, respect hiérarchie 3RV

- **Granules** : Épandage direct aux champs (Ralph Lang, Pontiac, QC)
- **Boues épaissies et digérées** : Valorisation par épandage aux champs (UTEau, Pontiac, QC)
- **Biosolides** issus de vidange des étangs d'aération : valorisation
- **Optimisation de la chaîne de traitement des biosolides à l'usine d'épuration en cours (2020)**



Actions 16 à 18. Matières compostables

Bilan 2016-2020, secteur organisationnel

Actions 16 à 18

2016

2017

2018

2019

2020

Matières compostables (suite)

Soutien municipal à la GMR des événements à Gatineau

Petits événements communautaires

- Animation de formations par Enviro Éduc-Action sur l'organisation d'événements écoresponsables à l'intention des organismes

Fêtes et festivals - Bureau des événements (Ville de Gatineau)

- Gestion écoresponsable d'événements, dont la GMR
- Éco-conseils pré-événementiel et coordination logistique et équipe verte
- Conception et distribution du *Guide des bonnes pratiques écologiques* (organisateur d'événements et concessions alimentaires)
- **Nouveauté en 2019 : Obligation de composter dans tous les événements soutenus par le Bureau des événements**



Actions 16 à 18. Matières compostables

Bilan 2016-2020, secteur organisationnel

Actions 16 à 18

2016

2017

2018

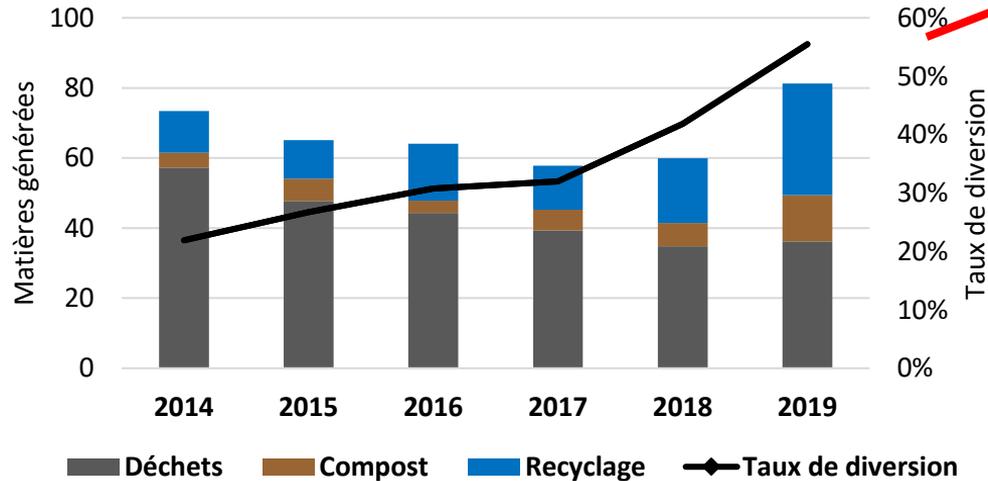
2019

2020

Matières compostables (suite)

Soutien municipal à la GMR des événements à Gatineau (suite)

Gestion de matières résiduelles dans les fêtes et festivals



Objectif de 50 % de taux de détournement atteints en 2019 =

- + 34 % depuis 2014



Actions 19 et 20. Résidus de CRD

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Actions 19 et 20

2016

2017

2018

2019

2020

Résidus de CRD

Interdire l'enfouissement des résidus de CRD et obliger le tri

Facilitation de l'accessibilité aux écocentres

2017 - Gratuité aux citoyens pour l'apport de résidus de CRD aux écocentres

2018 - Prolongation des heures d'ouverture à l'écocentre de l'Aéroparc

2019 - Ouverture écocentre temporaire (Hull) toute l'année

Collecte spéciale à la rue - Résidus de construction :



- Résidus de construction **encombrants** = trop gros pour la poubelle
- Ramassés dans un camion distinct, le jour de la collecte des matières recyclables : bois, gypse, briques, toilette, évier, etc.
- **Destinés à un centre de tri de résidus de CRD***

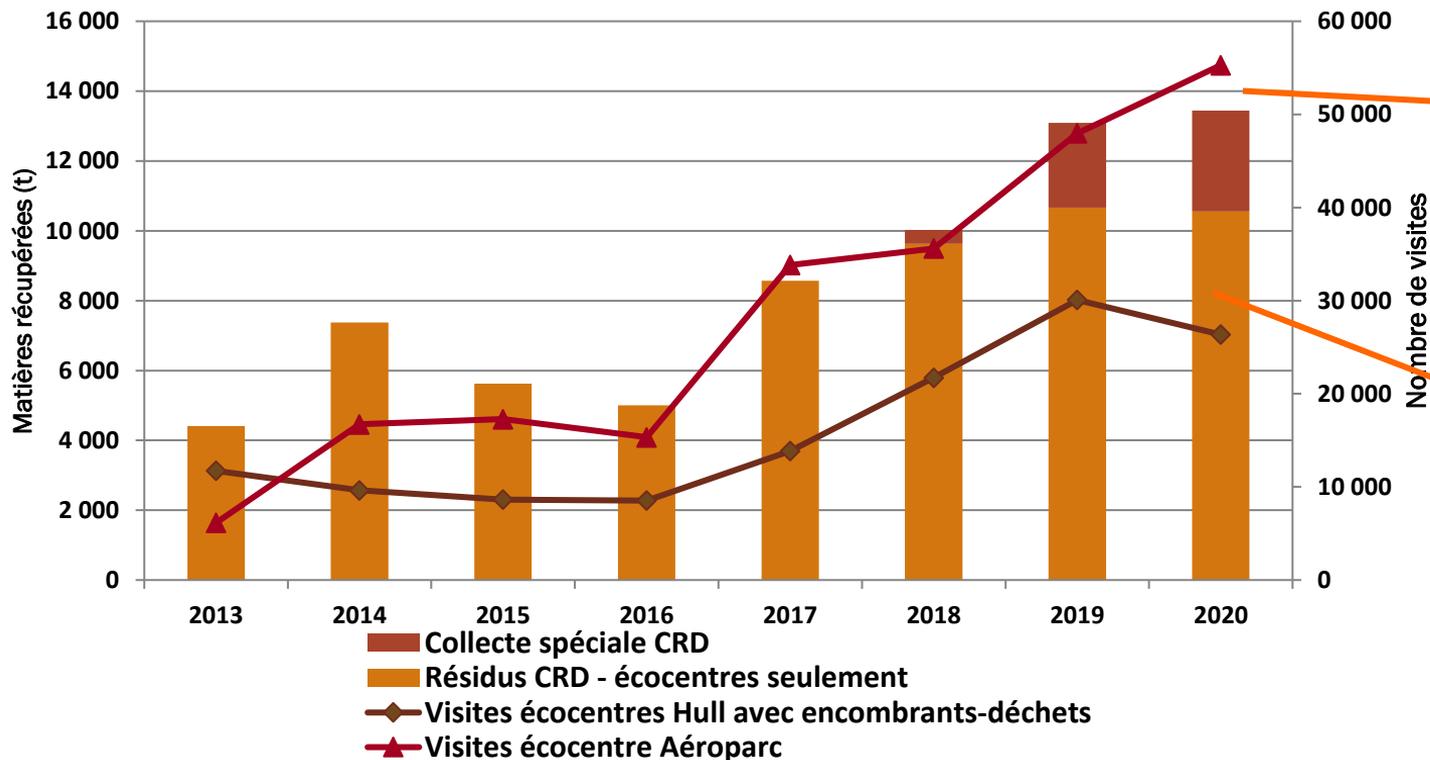


* CRD : Construction, Rénovation et Démolition

Actions 19 et 20. Résidus de construction

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Performance - résidus de construction et écocentres



Augmentation des visites aux écocentres depuis 2013 :

- Plus que doublé à Hull
- X 8 à l'Aéroparc
- Visites réseau d'écocentres = 81 700 visites en 2020 !

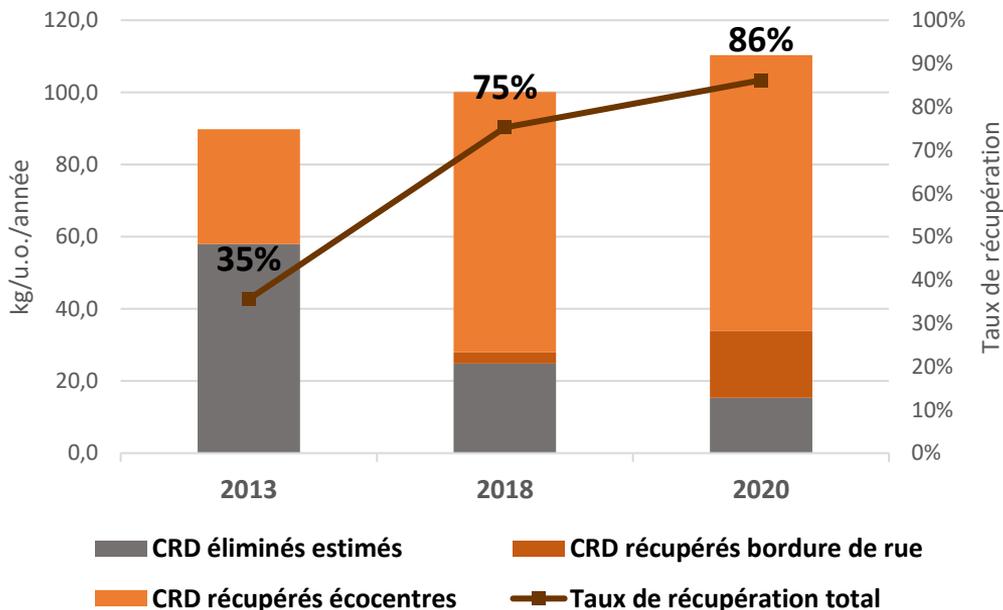


Depuis 2017 - Gratuité de l'apport de résidus de CRD pour les résidents = tonnage de matières apportées a doublé

Actions 19 et 20. Résidus de construction

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Génération de résidus de construction
(kg/u.o./an) et taux de récupération



OBJECTIFS PGMR 2016-2020

- Recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte
- ★ Trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction

RÉSULTATS

- Variation de +146% du taux de récupération des résidus de CRD de 2013 à 2020
- ★ = 86 % des CRD générés sont récupérés en 2020
- Objectif atteint depuis 2018

50 % des matières CRD détournées à l'enfouissement vers l'objectif de 70 % du gouvernement provincial

Action 21. Résidus de CRD

Bilan 2016-2020, secteur ICI

Actions 21 et 22.

2016

2017

2018

2019

2020

Résidus de CRD

Encourager et soutenir le détournement de l'enfouissement des résidus de CRD générés

Soutien à une concertation régionale sur les résidus de CRD :

Synergie Outaouais

Soutien financier de la Ville de Gatineau depuis 2017 au CREDDO :

- Table de concertation régionale sur les résidus de CRD
- Symbiose industrielle régionale pour *propulser l'économie circulaire dans les ICI de l'Outaouais*
- Organisation de la Semaine de l'économie circulaire en Outaouais :
 - Gestion des débris après-sinistre
 - Comité plastiques agricoles



Un projet soutenu par



Action 22. Résidus de CRD

Bilan 2016-2020, secteur organisationnel

Actions 21 et 22.

2016

2017

2018

2019

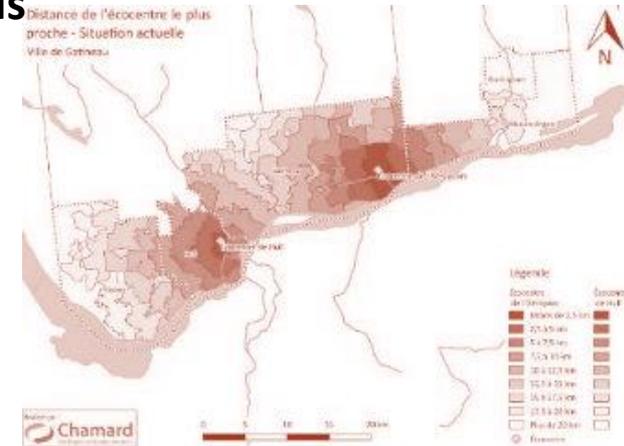
2020

Résidus de CRD

Encourager et soutenir le détournement de l'enfouissement des résidus de CRD générés

Optimisation des installations de tri et de la gestion des résidus de CRD municipaux

- **2019 - Étude de faisabilité pour donner accès à un écocentre à l'ouest du territoire :**
 - **Rapport expertise de la firme Argus pour analyser les modes de gestion d'un écocentre (ajout)**
 - Services professionnels réalisés par Chamard Stratégies environnementales
 - Résolution CM-2019-837 pour l'ajout d'un écocentre dans le secteur ouest
 - **Développer un concept pour construire à Aylmer (prévu à l'étude du PIVM 2021-2025, la somme de 7 190 000 \$) (ajout)**
- **2020 - Adoption du projet-pilote d'optimisation du réseau d'écocentres et d'écocentres mobiles (ajout)**



Action 23. Déchets ultimes

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel



Action 23

2016

2017

2018

2019

2020

Déchets ultimes

Réduire l'élimination des matières résiduelles par personne

Mise en place d'incitatifs tarifaires pour diminuer la quantité d'ordures ménagères produites par les citoyens :

- **Réduction de la fréquence de collecte dans les multilogements (collecte des ordures ménagères À LA COUR) :** Principe « exagérateur »-payeur pour surplus = possibilités de levées supplémentaires selon un tarif prévu au règlement de tarification municipal
- **2018-2020 : 205 immeubles (10 %) paient les levées supplémentaires**



Action 23. Déchets ultimes

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel



Action 23

2016

2017

2018

2019

2020

Déchets ultimes

Réduire l'élimination des matières résiduelles par personne

Mise en place d'incitatifs tarifaires pour diminuer la quantité d'ordures ménagères produites par les citoyens (suite) :

- Réduction du volume permis d'ordures ménagères par collecte

2018-2019 Modifications règlementaires Règlement 839-2018 (extrait)

Collecte des ordures ménagères À LA RUE :

Quantité d'ordures ménagères acceptée par unité desservie en bordure de rue

- *Nul ne peut déposer plus de six contenants totalisant au maximum 720 litres par collecte*
- *À PARTIR DU 15 juillet 2019 : Nul ne peut déposer plus d'un bac roulant admissible de 120 litres par collecte ainsi qu'au maximum de 5 sacs tarifés admissibles par collecte.*

Contenants admissibles pour la collecte des ordures ménagères :

- *Poubelle ou sac fermé maximum 25 kg une fois rempli ou bac roulant d'un maximum 100 kg une fois rempli.*
- *À PARTIR DU 15 juillet 2019 : Bac roulant de couleur gris foncé de 120 l, 240 l, ou 360 l et sacs tarifés pour surplus d'ordures ménagères identifiés par la Ville.*

Action 23. Déchets ultimes

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel



Action 23

2016

2017

2018

2019

2020

Déchets ultimes

Réduire l'élimination des matières résiduelles par personne

Mise en place d'incitatifs tarifaires pour diminuer la quantité d'ordures ménagères produite par les citoyens (suite) :

- 2018 - Achat (règlement emprunt) contrat env. 5 M \$ Bacs gris
 - Distribution de 100 000 bacs gris 2018-2019
 - Unifamiliales 1 à 2 logis: 1 bac 120 l/logis
 - Petits immeubles desservis à la rue :
 - 3 à 5 logis : bac 120 l/logis ou
 - 6 à 9 logis : bacs 240l ou 360 l
 - Petits commerces (ICI): 120 l/local



DISTRIBUTION DES BACS GRIS

GATINEAU: EN COURS
AYLMER: TERMINÉE
HULL: TERMINÉE
BUCKINGHAM: À VENIR
MASSON-ANGERS: À VENIR

Action 23. Déchets ultimes

Secteur résidentiel, PGMR 2016-2020

Étude sur les mesures d'atténuation ou accommodements pour les groupes vulnérables :

- **Requêtes 3-1-1** (environ 450 traitées)
- **Caractérisation des cas particuliers en vue d'accommodements**
 - *Groupes ciblés : Familles nombreuses (5+), garderies, citoyens ayant des conditions médicales, petits commerces, lieux de culte et résidences d'hébergement.*
 - Un lien rationnel doit exister entre la tarification et le service (utilisateur/payeur).
 - Les mesures d'accommodements demandées ne respectaient pas ce lien rationnel puisque ce sont les gens qui produisent davantage de déchets qui aurait pu bénéficier de la réduction de coût.
 - Il aurait été possible de prévoir des mesures pour les personnes/ménages à faible revenus tel que prévu au PGMR 2016-2020.

Actions	23.
	<p>Mise en place d'incitatifs tarifaires pour diminuer la quantité d'ordures ménagères produites par les citoyens:</p> <ul style="list-style-type: none">• Interdire encombrants réutilisables et résidus de CRD dans la collecte des ordures ménagères• Limiter volume d'ordures ménagères à 120 l/unité par collecte bord de rue• Réduire de moitié la fréquence de collecte des conteneurs d'ordures ménagères dans les multilogements• Implanter un système d'incitatifs tarifaires (utilisateur-payeur) pour surplus de déchets par collecte• Projet pilote 2018-2019 : exploration de mesures d'atténuation pour les groupes vulnérables



Action 23. Déchets ultimes

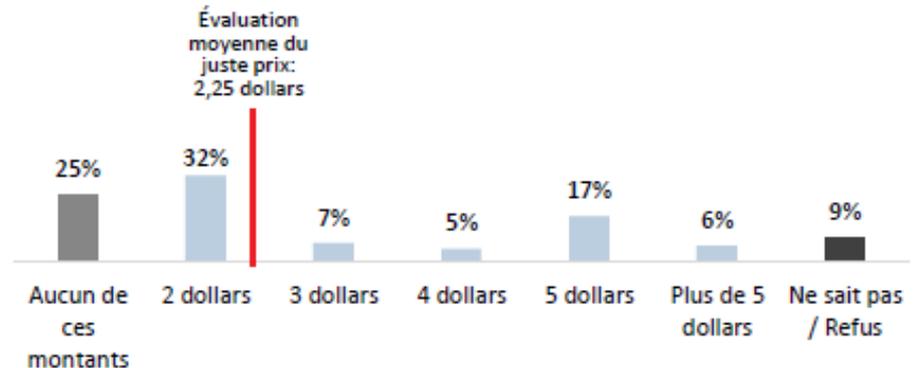
Secteur résidentiel, PGMR 2016-2020

- **Consultation citoyenne** (sondage en ligne + groupes de discussion, Léger 360 :
 - « **Juste prix** » du sac tarifé = **2,25 \$**
 - 25 % considèrent 5 \$ ou plus par sac
 - 25 % rejettent toutes propositions (opposition à la tarification)*
- * 50 % de ces citoyens font partie d'un groupe « vulnérable »



Sachant que l'objectif de la nouvelle réglementation est de réduire les déchets, quel coût vous semble raisonnable pour un sac de 75 litres pour les surplus d'ordures ménagères?

Base: Tous les répondants (n=500)



Action 23. Déchets ultimes

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel



Action 23

2016

2017

2018

2019

2020

Déchets ultimes

Réduire l'élimination des matières résiduelles par personne

Mise en place d'incitatifs tarifaires pour diminuer la quantité d'ordures ménagères produite par les citoyens (suite) :

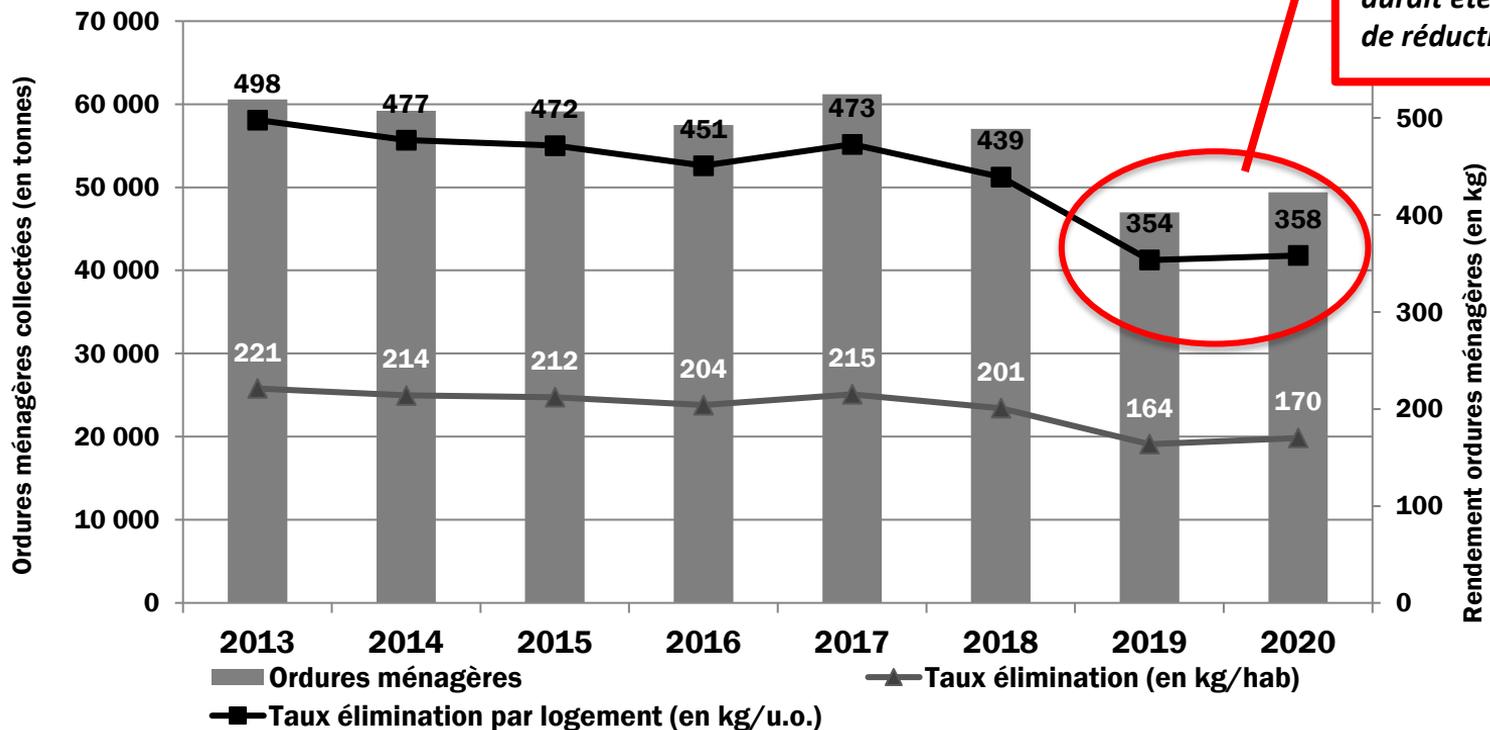
- 15 septembre 2019 - Entrée en vigueur du [Règlement GMR 839-2018](#) modifié :
 - Limite volume ordures ménagères = 120 litres/unité/collecte + 5 sacs de surplus admissibles tarifés
 - Coût sacs de surplus = 0,50 \$ chacun, en paquet de 5 sacs (mesure d'accommodement approuvée par le conseil municipal)
 - Analyse juridique des mesures d'accommodements
- Sacs DTRITUS - Mise en marché, distribution et ventes :
 - Boutique en ligne :
 - [Plateforme Shopify](#)
 - Préparation colis et gestion d'inventaire – Ressource Intégration
 - Livraison Postes Canada
 - En personne : Centres de services municipaux (5) + Écocentres (2)



Action 23. Déchets ultimes

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Performance de la collecte ordures ménagères



Ordures ménagères 2020

★ - 18% du tonnage par rapport à 2013 (objectif de 2018 atteint)

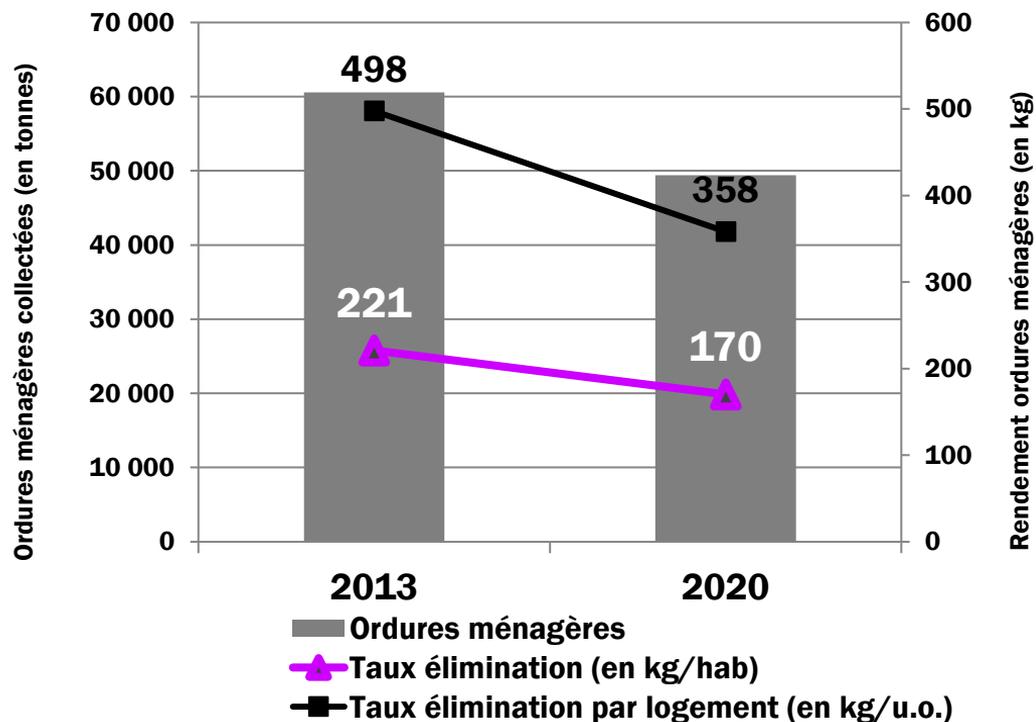
Note : sans pandémie, la réduction aurait été d'environ 28 % (objectif de réduction 2019 du PGMR)

ARLONS
CHETS

Action 23. Déchets ultimes

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Taux d'élimination – ordures ménagères



OBJECTIFS du PGMR 2016-2020

- 45 % d'ordures ménagères enfouies en 2020 par rapport à 2013

RÉSULTATS

- Période 2013-2020
 - ★ Baisse de 23 % des ordures ménagères éliminées/habitant
 - ★ Baisse de 28 % des ordures ménagères éliminées/unité
 - ★ Baisse de 18 % des ordures ménagères gérées

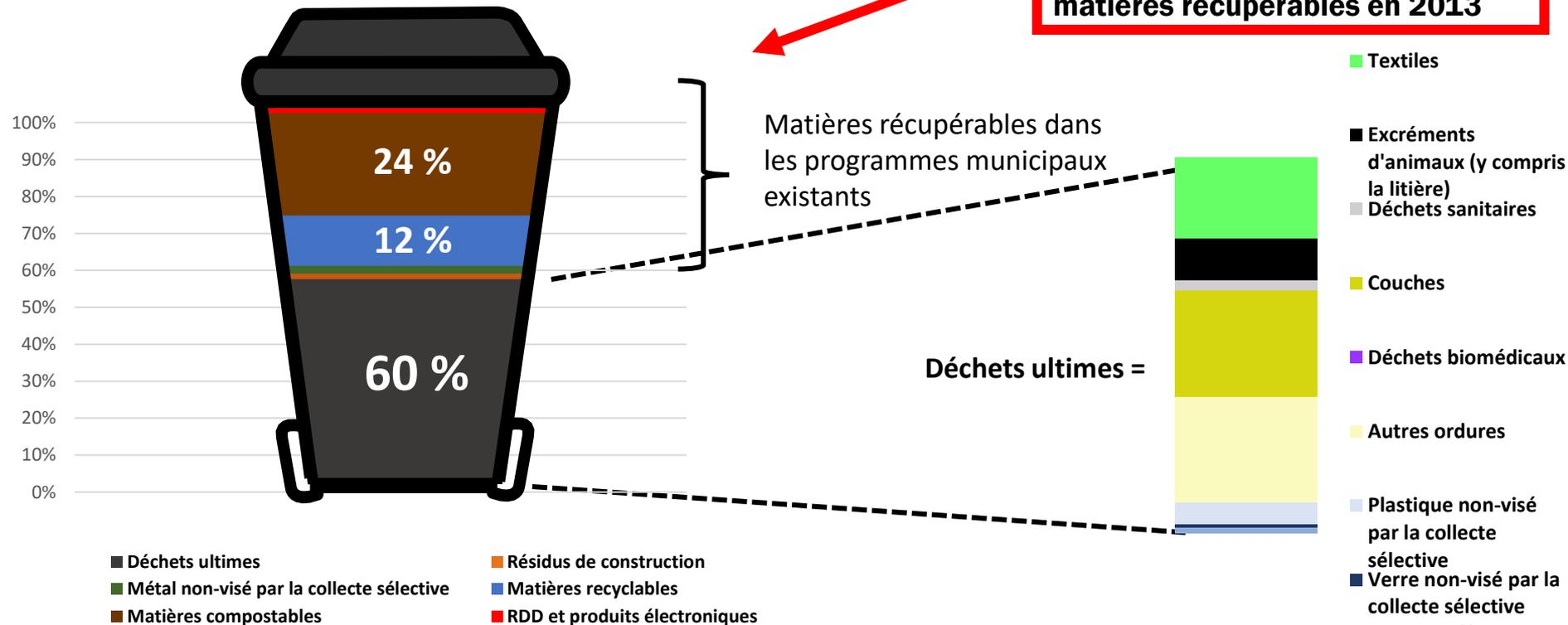


Action 23. Déchets ultimes

Bilan 2016-2020, secteur résidentiel

Composition de la collecte des ordures ménagères résidentielle en bordure de rue – caractérisation 2020

Encore 40 % de matières récupérables dans les ordures comparativement à 60% de matières récupérables en 2013



Action 24. Déchets ultimes

Bilan 2016-2020, secteur ICI

Action 24

2016

2017

2018

2019

2020

Déchets ultimes

Réduire l'élimination des matières résiduelles par personne

Améliorer l'offre de services et de programmes de récupération moins coûteux que l'enfouissement des déchets dans les établissements scolaires :

- **2017 - Gratuité du service de collecte des matières recyclables et compostables aux établissements scolaires et CPE :**
 - Accompagnement des écoles faisant une demande pour démarrer le compostage au sein de leur établissement

Avant 2017

2017

2018

2019

2020

15%

45%



71%



85%



89 %

Taux de participation des écoles à la collecte des matières compostables



Action 26. Déchets ultimes

Bilan 2016-2020, secteur organisationnel

Action 26	2016	2017	2018	2019	2020
-----------	------	------	------	------	------

Déchets ultimes (suite)

Réalisation d'une étude permettant d'identifier la meilleure solution régionale au traitement des déchets ultimes en Outaouais et dans la région de la capitale nationale :

- Partenariat avec la Chaire de recherche en valorisation des matières résiduelles de Polytechnique Montréal : Entente 50 000 \$/an x 5 ans

Phase I : Étude d'opportunité

Phase préliminaire = première étape de l'évaluation d'un projet de transformation ou de valorisation de matières résiduelles (gisements); **déposée le 29 juin 2020 à la CPO**

Phase II : Étude de pré-faisabilité

Phase III : Étude de faisabilité



Gestion des situations exceptionnelles

2017 à 2020, catastrophes naturelles, événements d'envergure

- **Inondations 2017, 2019 (Niveaux d'eau records récurrence 0-100 ans)**
 - Environ 2000 maisons sinistrées
 - 804 tonnes de matières collectées en 2019 (vs. 1 847 tonnes en 2017)
 - Plus de 900 000 sacs de sable distribués (vs. 375 000 en 2017)
- **Refoulement égouts juillet 2018**
 - Déchets commerciaux de nettoyage des égouts = augmentation déchets non valorisables + tonnes
- **Tornade du 21 septembre 2018**
 - Augmentation ordures ménagères et résidus de CRD
- **Pandémie COVID-19, 2020 et +**



Conclusion

Résultats PGMR 2016-2020

- **Réalisation de 23 actions sur 29 actions du PGMR = atteinte des principaux objectifs**
 - 80% des actions réalisées : l'ensemble des actions du plan est, soit complété ou débuté. Sauf les actions corporatives et des ICI ne sont pas terminées et se poursuivent en 2021.
 - **Objectif phare du PGMR 2016-2020 : Diminuer les déchets éliminés en provenance du territoire de Gatineau, par rapport à 2013, de :**
 - **28 % au secteur résidentiel sans la pandémie** (réel 18% de réduction)

Objectifs	2016	2017	2018	2019	2020
TOTAL DÉTOURNÉ DE L'ENFOUSSEMENT *	(3 737 t)	(9 411 t)	(12 460 t)	(16 503 t)	(28 115 t)
TAUX DE DÉTOURNEMENT RÉSIDENTIEL VISÉ	- 6 %	- 16 %	- 21 %	- 28 %	- 45 %

- **Actions efficaces, surtout l'implantation d'un système d'incitatifs tarifaires au surplus d'ordures ménagères: il n'y a pas eu d'années « normales » dans les dernières années!**

Tous ensemble, nous contribuerons à mettre fin au gaspillage des ressources en :

- > réduisant à la source les matières résiduelles produites;
- > maximisant la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles;
- > évitant le recours à l'enfouissement;
- > visant une ville zéro déchet.

Mission accomplie

Bilan du PGMR 2016-2020

La Ville de Gatineau a démontré son leadership en GMR :

- Première grande ville au Québec en 2019 : 287 kg de déchets ultimes/habitants ont été éliminés en provenance du territoire gatinois;
- Avec la mise en œuvre du modèle tarifaire \$ - secteur résidentiel;
- Avec la desserte et la collecte du compostage dans toutes ses unités (multiplex);
- Avec les services d'accompagnement, de conseils, les partenariats avec les OBNL dans une perspective de concertation, nous sommes devenus une référence en GMR;

Pour toutes ces raisons, nous pouvons être fiers du bilan de notre PGMR et dire MISSION ACCOMPLIE !



Annexes



Actions 10 et 14. ICI

PGMR 2016-2020

Actions 10 et 14

2016

2017

2018

2019

2020

Matières recyclables

Réactualiser les programmes et optimiser la collecte des matières recyclables

Matières compostables (suite)

Réactualiser les programmes et optimiser la collecte des matières compostables

Règlementer la GMR en milieu ICI en vue d'obliger le recyclage et le compostage : *Projet-pilote d'un programme municipal de collectes sélectives*

2018-2020 - Préparation et planification du projet-pilote auprès des ICI non-desservis par le service municipal

- Mandat experts-conseils Chamard Stratégies environnementales
- Recherche de partenariats dans le secteur ICI
- Reporté à cause de la pandémie COVID-19

Principales étapes d'un projet d'amélioration de la gestion des matières résiduelles

2. Évaluation des besoins

- Tournée des locaux, cafétérias, salles de bain, etc. pour :
 - Évaluer le nombre de lieux qui seraient nécessaires pour optimiser le recyclage et le compostage, à l'intérieur comme à l'extérieur
 - Conseiller sur les aménagements ou les modifications nécessaires
 - Déterminer les types d'affiches à développer
- Communications
 - Affiches
 - Communications internes
- Formation aux employés :
 - Jour, soir, fin de semaine
 - Gestes/critères seulement ou tous les employés



Action 23. Déchets ultimes

Bilan, secteur résidentiel

Distribution et ventes — Paquets de sacs

DTRITUS

Bilan 2020 - Ventes physiques + en ligne

- Interruption (pandémie) 25 mars au 23 août 2020
- Diminution des ventes physiques suite à la pandémie :
 - ↓ 24 % des ventes en personne
 - ↑ 93 % des ventes en ligne
- Gestion administrative considérable

Résultats

- Près de 40 000 paquets vendus de septembre 2019 à octobre 2020 (39 semaines) =
 - En moyenne 1 000 paquets/semaine vs Prévisions 3 850 paquets/semaine

Paquets de sacs vendus par mois

(en date du 25 octobre 2020)

